

SUD-Rail exige l'ouverture d'urgence des négociations annuelles sur les salaires 2022!

Après des mois de décembre et de janvier marqués par des luttes multiples, notamment la grève interprofessionnelle du 27 janvier, le mois de février a vu encore d'autres mobilisations naître autour des revendications d'augmentation des salaires dont récemment celles de la RATP ou de la SNCF. Plusieurs journées d'appel à la mobilisation sur la question des salaires sont d'ores et déjà prévues et le 17 Mars, les salarié-e-s seront parties prenantes dans les manifestations interprofessionnelles sur la question des salaires et du pouvoir d'achat.



Dans la branche ferroviaire et à la SNCF ...

il faut augmenter les salaires, c'est urgent !

Durant la pandémie, les grandes entreprises et le CAC40 ont engrangé des bénéfices faramineux : 237 milliards de plus pour les 5 personnes les plus fortunées de France pendant la pandémie et 70 Milliards de dividendes versés en 2021... ! Les grandes entreprises de transport public n'ont pas été en reste puisque le groupe SNCF vient d'annoncer un bénéfice de près d'1 Milliard d'euros €, la RATP un bénéfice net de 207 millions d'euros et Transdev investit massivement pour poursuivre sa croissance à l'international et dans le ferroviaire. Les salarié-e-s quant à eux n'ont pas touché le fruit de leur travail et de leurs efforts. Les petites augmentations et les « mesurette » obtenues ici ou là ne permettent pas répondre de manière pérenne à une forte inflation et ne correspondent nullement à de véritables augmentations salariales, tout au plus à des mesures de rattrapage. Pendant ce temps l'inflation s'emballe et les prix à la consommation s'envolent !

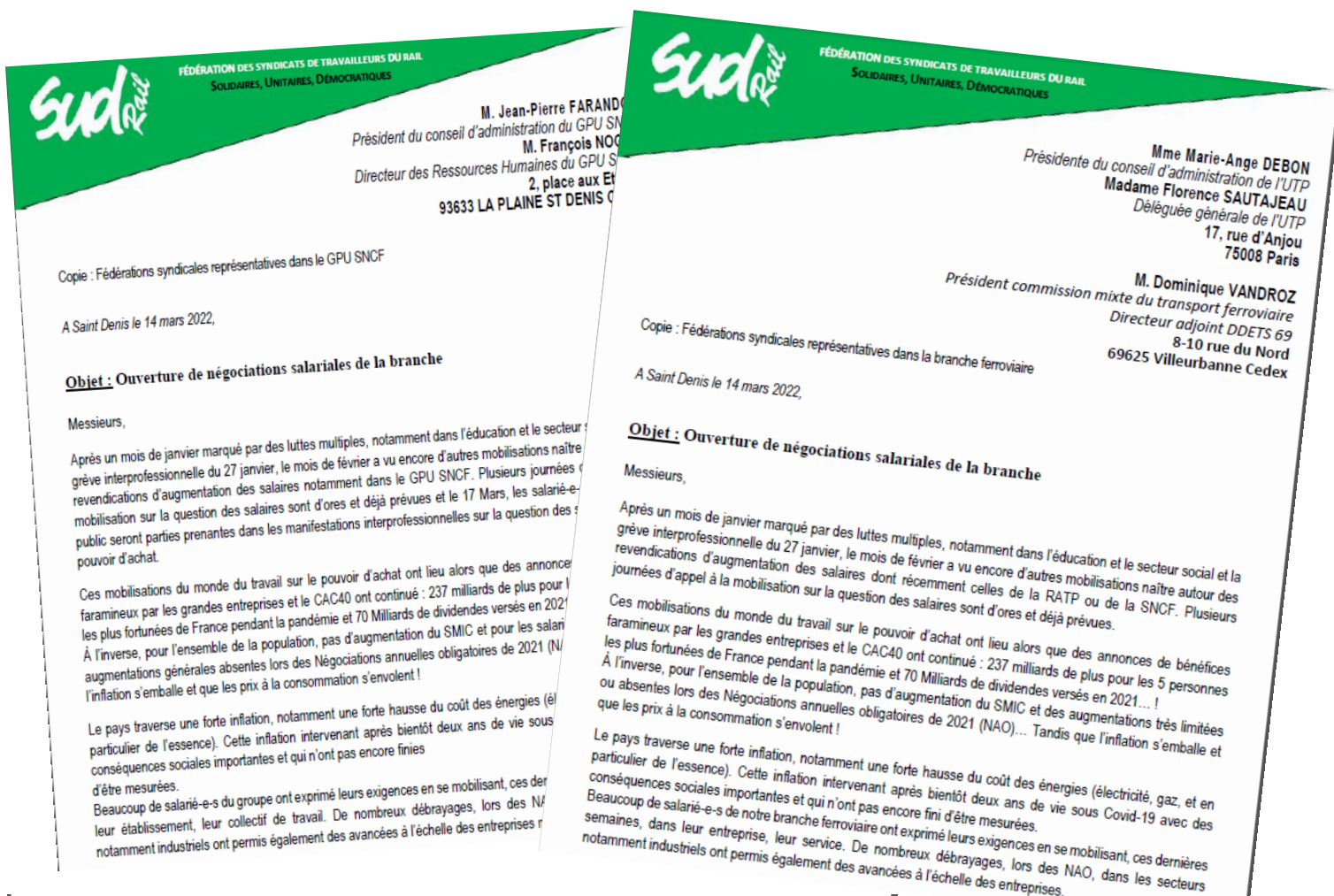
Une inflation qui explose ! Des prix qui s'envolent !

Le carburant dépasse les 2€, l'énergie augmente de plus de 40%, la banque centrale européenne annonce, après 2021, une année 2022 avec une inflation supérieure à 5% et l'Insee prévoit, elle, une inflation mensuelle supérieure à 3 % jusqu'en juin 2022. Les matières premières flambent, les produits de 1^{ère} nécessité augmentent les uns après les autres ... **Mais côté patronal, après des NAO 2021 loin d'être à la hauteur, on fait la sourde oreille ! Ça suffit !**

Une autre répartition des richesses ! C'est nécessaire !

Le pays traverse une forte inflation, notamment une forte hausse du coût des énergies (*électricité, gaz, et en particulier de l'essence*). Cette inflation intervenant après bientôt deux ans de vie sous Covid-19 avec des conséquences sociales importantes qui n'ont pas encore finies d'être mesurées ! Force est de constater que c'est bien l'évolution des revenus des salarié-e-s par rapport à l'inflation qui est déterminante. C'est un levier essentiel pour maintenir le pouvoir d'achat et agir aussi sur la répartition entre les revenus du capital et du travail. Car c'est bien aussi un constat de la pandémie, les patrons cherchent toujours à augmenter leurs profits et la productivité en faisant porter les efforts sur le travail à travers les plans d'économies et de performance. Les salarié-e-s ont donc bien compris que l'enjeu majeur est bien de combattre la stagnation des salaires plutôt que d'agir sporadiquement sur l'évolution des prix.

La fédération SUD-Rail interpelle la branche ferroviaire et le groupe public SNCF pour engager dès à présent les négociations salariales 2022, au niveau de la branche ferroviaire et aussi au niveau de la SNCF et de chaque entreprise ferroviaire !



Donc parce qu'ils sont en droit de revendiquer une part substantielle de la valeur ajoutée de leur travail, la fédération SUD-Rail vous demande d'ouvrir au plus vite, conformément aux dispositions de l'article L2242-13 du code du travail, des négociations sur la revalorisation des salaires de la grille statutaire ainsi que de la grille des salaires minimums des contractuel-le-s pour l'année 2022. Conformément aux stipulations de l'article L2242-15, cette négociation sur les salaires peut également porter sur la réduction du temps de travail, l'organisation du temps de travail et doit évoquer le recours au temps partiel ainsi que suivi de la mise en œuvre des mesures visant à supprimer les écarts de rémunération et les différences de déroulement de carrière entre les femmes et les hommes.

Nous restons à votre disposition pour convenir des dispositions d'ouverture de cette négociation et dans l'attente de vos réponses, recevez, messieurs, nos salutations syndicales.



Les travailleurs du rail n'attendent pas la fin de l'année ou 2023 pour voir augmenter leurs salaires !

Les négociations salariales, c'est maintenant ! Faute d'une réponse positive, les patrons du ferroviaire devront faire face à la colère des salarié-e-s, de l'argent il y en a !

FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS
TEL : 01 42 43 35 75 @ : sud.rail.federation@gmail.com FACEBOOK : @sudrailofficiel
FAX : 01 42 43 36 67 INTERNET : www.sudrail.fr TWITTER : @Fede_SUD_Rail

Union syndicale
Solidaires